



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 mars 2005

Adhésion au Syndicat National des Patinoires

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 mars 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 mars 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2005

DELIBERATION D20050125

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Depuis 1991, la Ville de Niort puis la Communauté d'Agglomération de Niort ont adhéré au Syndicat National des Patinoires (S.N.P.), association professionnelle des exploitants des patinoires françaises ayant pour objet l'étude et la défense des intérêts professionnels.

En effet, cette adhésion, d'un montant annuel de 340 € pour 2005, permet de réduire les frais réglés à la S.A.C.E.M. chaque année pour la diffusion de musique à la Patinoire de Niort. Ces frais, qui représentent normalement 1,5% des recettes procurées par les entrées de l'équipement, sont réduits à 1 % des mêmes recettes. Ainsi pour la période du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005, la patinoire a payé la redevance SACEM à hauteur de 885,18 € au lieu de 1 327,77 € TTC, générant de cette façon un gain de 442,59 € supérieur à la cotisation du S.N.P..

En outre, cette adhésion permet de recevoir des bulletins d'informations dans les domaines juridiques, économiques, fiscaux et sociaux liées à l'exploitation des Patinoires, mais aussi de participer aux rencontres annuelles des exploitants de Patinoire, de figurer sur l'annuaire des Patinoires de France, de bénéficier de prix négociés avec les fournisseurs.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Adhérer à l'association du Syndicat National des Patinoires, dont les statuts sont joints en annexe,
- Régler la cotisation annuelle qui est de 340 € pour 2005 et en affecter la dépense sur les crédits ouverts au Budget Principal à la ligne 4142 6281 #04660,
- Autoriser le Maire, ou l'Adjointe déléguée, à signer les différents actes nécessaires à cette adhésion.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)